

# FRANCOPHONIE, FORCES ET FAIBLESSES D'UNE ORGANISATION À VISÉE CULTURELLE : APPROCHE PHILOSOPHIQUE D'UNE INSTITUTION COLONIALE

**Caleb Siéna YÉO**

Université Alassane Ouattara

*yeocalebsiena@yahoo.fr*

## RÉSUMÉ

Parler de la francophonie ou du moins écrire au sujet de la francophonie, ce n'est pas briser un tabou. C'est aborder une question intellectuelle sur la raison d'être d'un instrument atypique à l'heure où la plupart des peuples aspirent à une indépendance non mensongère. Dès lors, la présente réflexion porte sur le fondement culturel et identitaire de la francophonie de même que sur ses objectifs et ses finalités.

**Mots-clés** : Afrique – Colonisation - France – Francophonie – Indépendance - Immigration

## ABSTRACT

Talking about francophonie or writing about francophonie matter, it is not to break a taboo. Instead, it is a fact of discussing an intellectual question on the reason of being the roate of an atypical instrument at the time whereby most people aspire to a trust worthy independance. Therefore, this abstract deals with the cultural and identity foundation of french speaking conuntries including its objectives and goals.

**Key words** : Africa – Colonisation- French- Francophonie- Independance- Immigration

## INTRODUCTION

La francophonie est un espace socioculturel ou le dénominateur commun est la langue française .Cette langue s'est avérée jusqu'ici utile pour les échanges ,le commerce ; l'art et les transports dans le contexte historico géographique qui s'y prête .Toutefois, si l'on affirme que c'est la géographie qui détermine l'histoire des peuples , force est de relever qu'à l'heure actuelle les pays anciennement colonisés par la France entendent se défaire de cette emprise presque séculaire de la langue Française ou du moins de l'usage de cet outil de travail. Ayant bien compris que la désaliénation mental et coloniale passent nécessairement par la décolonisation socioculturelle et sociolinguistique, les pays de l'ex LAOF, pour sauver la dignité inhérente à l'usage de la langue maternelle ou matricielle songe ou s'évertue comme c'est le cas d'ailleurs pour le Rwanda, de se débarrasser de l'aspect hégémonique et condescendant de cet instrument.

Toutefois, sans pour autant nier les bienfaits ou les apports de la langue française dans le processus socioéducatif des pays membres de cette entité (francophonie). Nonobstant cette concession faite la réalité des choses, quelles sont, dans un monde dynamique et compétitif, à proprement parler, les forces et les faiblesses de la francophonie ? En d'autres termes, dans un climat politique et sociale où les peuples opprimés aspirent à retrouver leur auto-détermination mais également leur dignité d'être humain doué de raison, libre et responsable, quelle est encore la raison d'être d'un concept culturel qui n'est pas sans rappeler l'ombre du maître d'hier qui refuse de laisser aller son élève ou son disciple désormais accompli afin de laisser éclore son génie créateur ?

En tout état de cause, le présent travail se présente comme une requête et un réquisitoire visant à revendiquer d'un point de vue anthropologique et philosophique la délivrance du petit pour reprendre une expression horkeimerienne pour désigner l'homme ou simplement l'humain. On nous rétorquera sans doute les enjeux politico philosophiques et sociaux d'une telle saisie, cependant, le déroulement de l'argumentation qui suivra situera autant que faire se peut le sens de cette approche.

## **1. DÉFINITION DE LA FRANCOPHONIE ET SES ADJUVANTS CULTURELS**

La francophonie est un espace socio-culturel et un air géographique ayant en commun l'utilisation de la langue française comme outil de travail, de commerce et de transport, etc. Ce patrimoine commun qui est « l'usage de la langue française » n'est pas le fruit d'un hasard mais plutôt la résultante d'un fait historique à savoir la colonisation qu'il convient d'examiner sans faux fuyants.

Sans remonter l'échelle du temps, il est bon de rappeler que l'histoire et le destin, ont bien voulu que des peuples colonisés par la France aient en commun l'usage de la langue du colon. Or, ce qui paraissent alors comme une aliénation linguistique est, il faut bien le reconnaître aujourd'hui une force. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ? Une force pour la simple et bonne raison que des peuples aux patrimoines linguistiques hétéroclites ont l'opportunité de communiquer et de s'entendre voir ce comprendre à travers un même canal.

### **1.1. LES BIENFAITS APPARENTS DE L'UNITÉ LINGUISTIQUE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE**

De Ferdinand De Saussure à Naomschonski en passant par Leo Straus, il est évident que nous parlons à d'autres qui parlent, pour insister sur la spécificité du langage humain. Dans ce sens pour une population cosmopolite comme celle de la francophonie, la langue française devient un vecteur et un canal d'homogénéité non seulement culturel mais également un atout psycholinguistique capable de favoriser une intégration positive des peuples concernés par une même histoire.

D'ailleurs, il ne s'agit pas ici d'une quête radicale d'émancipation communicationnelle, car, nul n'ignore le danger du repli identitaire. En effet, la francophonie est une forme institutionnelle qui facilite une communication universelle et publique et qui permet à ses membres de parler d'une même voix, ce d'autant puisque ce n'est un secret pour personne, « l'union fait la force ». En tant que telle, la langue française, malgré qu'elle soit d'abord celle de l'opresseur d'hier, n'est pas un handicap majeur pour l'usager africain mais plutôt un moyen d'intégration et de reconnaissance des peuples en quête de liberté. Elle pourrait s'avérer comme un instrument de libération pour les peuples jadis opprimés, dans la mesure où l'objectif de la francophonie réside « dans le bien-être des citoyens vivant en société, dans un cadre consensuel de leur sociabilisations mais aussi dans l'établissement des balises qui limitent clairement les dérives sur les voies de son expression » (Habermas, J, 2003, p40).

## **I.2. LES DÉFAILLANCES ET DÉFICIENCES DE LA FRANCOPHONIE AU PLAN PHILOSOPHIQUE, ÉTHIQUE ET MORALE**

La francophonie tout comme tout regroupement humain à des lacunes qu'il convient de souligner en vu de sa performance. En effet, comme disait Beaumarchais, sans liberté de blâmer, il n'ait point d'éloge flatteur et encore comme déclarait en substance Aristote, l'amitié est une chose et la science en est une autre; il est juste d'avouer que la francophonie, si elle veut servir aux intérêts de tous, devra se débarrasser du spectre de la colonisation. Ainsi, elle a besoin d'être repensé dans un cadre formel et conceptuel inhérent et consubstantiel aux réalités politiques sociales, économiques, juridiques et militaires des peuples délivrés de la servitude coloniale. La liberté et la dignité humaine ne sont pas des valeurs psychométriques et quantophréniques, mais sont, à la vérité, des données anhypothétiques et inaliénables immanentes de la providence divine source inaltérable de la vraie lumière.

Aussi, est-il vrai que chaque pays, de la francophonie est capable de développer une relation spécifique au droit et à la réglementation sociale, en ce sensque, derrière chaque dynamique sociétale, se profile une pensée propre. Par exemple, dans la tradition africaine, affirme Pr NÉNÉ BI Séraphin (2015,p 110) « Le monde n'est que transitoire, il est né de la différenciation des énergies qui étaient au sein du chaos... »

## **2. QUÊTE DE RECONNAISSANCE IDENTITAIRE DANS UN ESPACE POLYCULTUREL À VISÉE MONOCULTUREL**

On ne peut pas connaître autrui, mais on peut le reconnaître. Reconnaître autrui m'oblige à le respecter comme sujet de droit et comme agent morale. Ceci étant, les pays francophones doivent s'engager dans le processus du vivre ensemble basé sur la charte du respect mutuel en promouvant le consensus par des citoyens unis dans la communication, et qu'il ne réduit pas les desseins collectifs simplement à des tractions entre intérêts opposés .

La francophonie fonctionne sur des bases qui restent encore à déterminer et a bien définir et redéfinir en vue d'une vie culturelle normale. Prendre conscience de la nécessité de l'affranchissement par la puissance de l'instruction est vital pour la délivrance et l'émergence du continent africain.

### **2.1. LA MISE EN VALEUR D'UNE ORIGINE CULTURELLE ET LINGUISTIQUE.**

D'emblée, certains stéréotypes coloniaux consistait en une hiérarchie de culture et de civilisation et montrait des peuples plus susceptibles de perfectionnement que d'autres. Toutefois, l'articulation de dynamiques longtemps considérées comme exclusives, internes ou externes sonne le décloisonnement d'espaces politiques, culturels et artistiques. Fort de cela, la fécondité d'une coopération de l'histoire, de la science et de la culture permet d'examiner la problématique autrement. Les problèmes classiques des structures sociales de l'espace urbain s'articulent à de nouvelles réflexions sur les questions d'identités.

Par contre, ce que revendiquent les intellectuels africains est relatif à une identité africaine non pas prédéfinie par l'occident, mais une identité africaine déterminée par le cours de l'histoire de l'Afrique en tant que continent libre, responsable et prospère. Selon Joseph Ki-Zerbo, l'État africain ou l'identité africaine est pensé non comme une fiction, mais comme une réalité objective. Toute construction culturelle digne de ce nom a besoin d'être portée par une langue qui elle aussi porte l'âme de cet peuple.

## **2.2. FRANCOPHONIE ET ANTHROPOLOGIE SOCIALE AFRICAINE, COMPRÉHENSION PHILOSOPHIQUE PORTÉE SUR LES PÉRIPHÉRIES DE L'HISTOIRE.**

Joseph Ki-Zerbo pense que l'Afrique doit plus à elle-même qu'à l'occident et que cette dette, serait dans une proportion effacée lorsqu'un enseignement sera dispensé dans une langue africaine dans un amphithéâtre. De là, il apparaît que la philosophie et l'ethnologie peuvent contribuer de façon modeste à désamorcer la logique de « la bombe coloniale ». Réexaminer la question de l'opportunité de la francophonie revient à rendre service à la francophonie elle-même ; puisqu'il faut l'admettre sa viabilité et sa viabilisation dans le temps et dans l'espace n'est réellement possible que si les différents acteurs ne vont pas à l'extrême dans leur quête d'affirmation identitaire. C'est quasiment un truisme que de ressasser la vérité selon laquelle les extrêmes se touchent. Platon (1966, 528a-d) exprime la même idée en ces mots : « L'expérience s'accompagne de sagesse » et de modération.

Par conséquent, la survie de la francophonie en ces temps de grands bouleversement socio politiques, socio-culturels, géopolitiques, et géostratégiques réside dans la capacité des membres de ladite structure culturelle et culturelle à faire des concessions idoines visant à préserver l'essentielle, entendons par là, les acquis en termes de coopérations latérales et bilatérales. A ce niveau l'honnêteté intellectuelle impose la reconnaissance de ces acquis au plan non seulement culturel, structural, social, éducatif, mais surtout au plan politique, administratif et économique. Les consulats, les ambassades et les institutions afférentes contribuent énormément à maximiser l'excellence de cette coopération pour le bonheur de tous.

Cependant, pour tirer le meilleur profit de ces échanges mutuels une réciprocité dans le respect est indispensable de même que la transparence et la démocratisation vraie des institutions et des règles qui en assurent le fonctionnement. Il n'est donc pas superflu de revisiter la pensée politique de Platon soucieuse d'éthique et de morale, gage de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Ce que Platon revendique à l'instar des philosophes qui l'ont succéder c'est que la répartition des responsabilités sociales et politiques soit mue par le principe de la meilleure Laquelle requête mise à jour a pour objectif d'affranchir la francophonie du risque d'être une cacophonie culturelle ou une caisse à résonance de « la métropole ». Ce qui ne serait d'aucun n'avantage pour la francophonie-elle-même.

## **3. FRANCOPHONIE ET IMMIGRATION : PERSPECTIVE PHILOSOPHIQUE EN VUE D'UNE RESTAURATION DE LA DIGNITÉ HUMAINE.**

La perspective de la philosophie au sujet des relations internationales est à la recherche du bonheur de l'homme. Le projet de lois exprimées par Platon, dans ce sens, lie politique, éthique et morale en vue d'une société humaine harmonieuse. Dès lors, la migration des jeunes de l'espace francophone vers l'occident contribue t-elle à l'établissement des relations internationales pacifiques ?

### **3.1. PERSPECTIVES CULTURELLES ET IMMIGRATION : UN DÉFI POUR LA FRANCOPHONIE**

De prime abord, le développement d'une réflexion philosophique sur le sens des relations internationales est aussi accompagnée par une analyse critique du divers et de l'unité, de la mêmété et de l'altérité dans une perspective culturelle, intellectuelle, morale et éthique. La francophonie en se dotant d'infrastructures adéquates aptes à encourager la jeunesse africaine francophone à entreprendre des projets à cours, à moyen et à long terme pourrait un tant soit peu résorber le phénomène de l'immigration clandestine. Une recommandation est faite à la francophonie en vue « d'intégrer au sein du consensus des citoyens engagés dans des actions et des négociations ». (Faloukou Dosso, 2015, p.140). En d'autres termes, la pluralité est

l'une des caractéristiques des sociétés humaines qu'il faut traiter positivement. La francophonie devrait se constituer « en cette arène qui garantit l'expression politique des hommes ». (Faloukou Dosso, 2015, p140.)

De même, la diversité raciale, religieuse et linguistique sont un signe de reconnaissance de l'autre et des peuples et non une source de rejet. En effet, c'est dans les universaux que les êtres humains retrouvent les particularismes en une dimension et une échelle élevée. Devant certains paradigmes, les acceptions culturelles ségrégationnistes cèdent le pas à une vue d'ensemble plus ou moins panoramique et synoptique. L'humanité, écrit Julien FREUND (2004, p.456) « est par elle-même supérieure en dignité à notre collectivité politique particulière ». Autrement dit, toute société doit posséder une conception de la manière dont elle est reliée aux autres sociétés et dont elle doit se conduire envers elle.

### **3.2. L'INTERCULTURALITÉ COMME FACTEUR DE COHÉSION ET D'HARMONIE**

Comment vivre harmonieusement dans un univers culturel cosmopolite et hétéroclite ?

Pour Platon, la diversité culturelle bien qu'elle s'entend comme multiplicité, ne saurait annihiler l'idée ontologique de l'unité par-delà le multiple. Aussi, l'immigration qui favorise la transhumance et l'interculturalité, voire la pluralité ethnique ne constitue pas une pierre d'achoppement pour celui qui regarde à l'unité des êtres et des choses et non à leurs simples apparences.

Admettons qu'il est été ainsi dans l'univers culturel de la Grèce antique, comment la francophonie à son tour peut-elle être affranchie du particularisme pour embrasser l'universel ? Selon l'éminente Hannah Arendt (1947, p104) « nul ne peut être citoyen du monde comme, il est citoyen dans son pays. Il en demeure pas moins que, Arendt, se positionne en faveur d'une philosophie de l'humanité politique dans un passage de *vies politiques*, elle affirme que l'humanité et sa solidarité ne peuvent « consistées en un accord universel sur une seule religion, une seule philosophie, une seule forme de gouvernement mais dans la condition que le multiple fait signe vers une unité que la diversité cache et révèle en même temps. (ARENTH, 1947, p.104).

Somme toute, la conception platonicienne de l'unité au-delà du divers ne ruine pas les bases d'une société humaine équilibrée mais elle cherche à réactiver des représentations du monde issues de l'antiquité visant un ordre du monde pacifié dont les philosophes stoïciens s'étaient fait les plus ardents défenseurs.

Au reste, force est de noter que si les motivations de la transhumance sont d'abord commerciales et économiques, elles ont pris aujourd'hui une dimension politique non négligeable. Ainsi, la quête d'une sagesse des relations internationale n'est donc pas achevée, aujourd'hui, moins que jamais, car tous les problèmes essentiels sont des problèmes mondiaux et notre situation est celle de l'humanité, comme le pense Karl Jasper.

### **CONCLUSION**

À la lumière de ce qui précède, il ressort sans difficulté majeur que la francophonie n'est pas exempte de toute critique. L'énumération de ses forces et faiblesses démontre bien qu'il s'agit d'une institution humaine qui a aussi ses limites.

Par ailleurs, il s'avère que même si cette structure à vocation culturelle est imparfaite, elle constitue tout de même un pôle de caporalisation des énergies positives et également un foyer culturel dont le rayonnement traverse l'atlantique et la méditerranée pour atteindre les îles et les péninsules.

Au demeurant, l'essentiel est de comprendre qu'il n'y a pas de contradiction notoire entre le fait d'être africain et de communiquer par la prosopopée d'une langue étrangère, car comme le dit Saint Paul ; en substance, toute les familles de la terre tirent leurs noms de DIEU.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARISTOTE, 1965, *Monde et Politique*, trad. KHRODOS, Paris, PUF.
- DOSSO Falikou, 2015, *l'Universalité de la démocratie, Vers la théorie habermanssienne de la démocratie ?* Paris, l'Harmattan.
- HABERMAS Jürgen « Au-delà du libéralisme et du republicanisme, la démocratie délibérative » in *Raison publique*, Revue biannuelle d'étude des sociétés démocratiques et socialiste, trad. Frs. Chanel, Paris, Bayal, n°1, 2005, pp40-57
- HARENDT Hannah, 1947, *Vies politiques*, Paris, Gallimard.
- PLATON, 1965, *La République*, trad, Robert Bacou, Paris, GF.
- Pr NÉNÉ BI Séraphin, Lundi 15 Janvier 2018, *Histoire du droit et des Institutions Méditerranéennes et Africaines*, Abidjan, les Éditions ABC.